.: ATELIER :.

« Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer » 17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc.

Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen

Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS-TES Systématisation des Expériences

I. Informations personnelles Sexe F Nom de famille mesbahi Prénom(s) fatiha Nationalité marocaine Date de Naissance (jour/mois/année) 01 / 01 / 61 Nom complet de votre Organisation/Mouvement/Communauté (et son sigle)

Association marocaine des droits humains

Fonction ou Poste occupé au sein de votre Organisation

Membre du bureau central

Votre organisation participe-t-elle ou a-t-elle des liens avec des réseaux locaux, nationaux, régionaux ou internationaux ? Si oui, lesquels?

Réseaux nationaux Coordinations Contre la Hausse des Prix ,instance nationale de solidarité avec les détenus 1 mai

Réseaux régionaux Coordination Maghrébine des Organisations des Droits Humains, union africain des droits de l'homme, organisation arabe des droits de l'homme

Réseaux internationaux: fédération international des droits de l'homme, réseau euromeditéranien des droits de l'homme.

II. Description de l'expérience:

STP réponds les questions suivantes en utilisant l'espace nécessaire

Par rapport à cet atelier, que signifie une « expérience»?

Pour nous, une expérience est un processus, une stratégie ou une activité d'une organisation ou d'un groupe d'organisations visant à atteindre le changement social.

Par exemple, une expérience peut être une technique agricole, une méthode éducative ou des questions plus complexes comme la conception des coalitions internationales. Sa portée peut être limitée, mais une expérience peut aussi inclure un projet ou un programme entier.

1. Quels sont les principaux domaines d'expertise de ton organisation? (Exemple: Développement social, Droits Humains, l'analyse des budget, droits sexuels et reproductifs, etc.)?

L article 3 du statut de l'amdh stipule que le but de l'association est connaître, diffuser et éduquer aux droits humains.

- Œuvrer pour la ratification par le Maroc de tous les pactes internationaux relatifs aux droits humains, pour l'intégration de leurs dispositions dans la législation marocaine et pour la mise en conformité de celle - ci avec ces pactes.
- Dénoncer et condamner toute violation des droits humains.

- Apporter la solidarité, le soutien et l'appui aux victimes des violations
- 2. Quelles sont les stratégies utilisées au sein de votre organisation pour atteindre ses objectifs ? (Exemple: Éducation, Recherche, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, etc.) ?

L'article 4 de son statut souligne les moyens utilisés pour l'atteinte des objectifs visés.

Pour atteindre ses objectifs l'AMDH recourt à tous les moyens légitimes notamment :

- Les divers moyens et procédés de communication.
- Les conférences, tables rondes, colloques et universités de formation.
- L'établissement de relations, la coordination et l'échange d'expériences avec tout organisme à l'intérieur ou à l'extérieur ayant les mêmes objectifs.
- L'intervention auprès des responsables et des milieux concernés en vue de protéger et garantir le respect des droits humains, de soutenir et rendre justice aux victimes des violations
- 3. Parmi les activités et les expériences de ton organisation, STP choisis-en une que tu considères intéressante à partager avec les autres participants-tes. L'expérience choisie doit être une action, un plan ou une intervention concernant un des cinq thèmes qui seront étudiés durant l'atelier (le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse de budgets, les DESC, les indicateurs sociaux ou le plaidoyer). S'il te plaît décrit l'expérience d'après le format suivant.
- a. **RÉSUMÉ** de l'expérience (pas plus de 5 lignes):
- . à l'initiative de l' association ,une instance nationale de solidarité avec les détenus du 1 mai-INSAD-s'est constitué de plusieurs organisations syndicales et de droits humains, a rabat. Et après, dans d'autres villes du Maroc .cette constitution s'est faite juste après un sit in organisé devant le ministère de justice auquel l'association avait appelé ,et auquel plusieurs organisations syndicales et de droits ont répondu. Un blog a été crée le jour même de cette constitution pour assurer le partage et la circulation de l'information.
- b. Situation ou problème que l'expérience prétend résoudre (Motivation)
- Lors des manifestations pacifiques du 1 mai, des défenseurs de droits humains ont été arrêté ,accusés "d'atteintes aux valeurs sacrées du royaume" et jugés devant des tribunaux qui les ont condamné à de lourdes peines de prison et d'amendes, et ce, dans deux villes du pays laksar lekbir et Agadir.au cours de leur arrestation ils ont été fortement intimidé et même menacé de viol. le 5 juin , 5 heure après des manifestations de solidarité avec les détenus a Beni mellal, d'autres défenseurs de droits de l'homme ont été et également arrêtés, jugés, parmi eux figure un ancien militant nommé Mohamed bougrine dont l'age dépasse les 72 ans. Le 15 juin un sitt in de solidarité devant le parlement a été violement réprimé, des leaders de l'association ont été principalement visés, les têtes de manifestants n'ont pas été épargné , et d'autres avaient des membres cassés.
- c. Objectif(s) à atteindre
- -défendre la liberté d'expression et de manifestation
- -s'assurer de la libération des détenus
 - soutenance des détenus et de leurs famille
- d. Stratégies utilisées pour résoudre le problème ou améliorer la situation
 - désignation d'avocats pour plaider en faveur des détenus.
 - organisation de sit in divers devant les ministères de justice ,parlement ,et devant les tribunaux.cette dernière action s'est organisé dans différentes villes du Maroc.
- -demande de solidarité auprès des instances nationales et internationales
- -organisation de conférence avec les medias ,de meeting de solidarité
- -porter plainte devant la justice contre le responsable du matraquage des manifestations devant le parlement.
- lancer une campagne de signature e travers l'Internet ,puis une campagne d'un million de signature

- e. Ressources utilisées (Financières, humaines, matériels, etc.)
- humaines -militant de l'association , avocats, militant d'autre association et citoyens
- -matériel journaux et blog banderoles pancartes.....
- f. Niveau(x) d'intervention (local, national, régional et/ou international, et les relations entre les différents niveaux)
- local au niveau de ses sections l'amdh appelle à la formation de réseaux locaux pour défendre cette
- national l'amdh a envoyé des lettres de protestation aux ministères de justice , d'intérieur ,au premier ministre.
- Et des appels au solidarité au ONG, partis politiques démocratiques, et syndicats.
- niveau international l'amdh a également lancé des appels au solidarité aux différentes organisations syndicales et de défense de droits de l'homme.
- g. Petite description du processus: Activités principales, bénéficiaires, quand et où ont été menées ces activités, méthodologie, collaboration avec des partenaires, etc.
- h. Résultats principaux résultats obtenus et changements produits durant la mise en oeuvre (si c'est une expérience en cours à ce jour, commentes les résultat potentiels, obstacles, etc.)

Réponse au appels de solidarité de plusieurs organisations et partis politiques sollicités.beaucoup de journaux ont parlé de la question surtout après l'intention de porter plainte contre le général responsable des violations du sit in du 15 juin. amnistie international a considéré les détenus comme détenus d'opinion et a appelé a leur libération.

Après la répression du 15 juin ,et a l'occasion de la célébration de son 28 anniversaire ,l'association a réussi a organiser un sit in le 23 juin ,non loin du parlement , et ou cours duquel ont été scandés les mêmes slogans du 15 juin.

III. Évaluation de l'expérience

1. Quelle est l'évaluation générale de l'expérience ? Est-ce que l'expérience a atteint les objectifs prévus? Est-ce que le problème a été résolu ou la situation améliorée ?

On est encore loin des objectifs visés ,puisque la cours d'appel à Agadir et Beni mellal a confirmé les verdicts prononcés par la cour de la première instance.

D'autre part ,et cours des derniers jours ,le chef de rédaction d'un journal a été interpellé ,et une marche des diplômés supérieurs enchomagé arrêté et encerclé par les forces de l'ordre à sonpoint de départ.

2. Quels ont été les facteurs-clefs de réussite ou d'échec ?

La forte mobilisation des militants ,de l'opinion publique et international , de plusieurs moyens médiatiques...sont autant de facteurs réussite.

Mais c'est une réussite à très court terme et les problèmes liées a l'instauration des vrais critères de l'état de droits, tel la liberté d'expression et le droit à un procès juste et équitable. restent toujours à l'ordre du jour.

3. Quelles sont les leçons tirées?

Il faut continuer et continuer à réclamer l'établissement d'un état de droit et de justice ou le citoyen peut vivre avec dignité et peut jouir de tous les droits tels qu'ils sont reconnus dans les pactes et documents internationaux.